

- De :
- Leonard Broekhuizen
-
- Ville Ste-Catherine
-

2002-03-27

164

DM85

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

- A :
- Bureau d'audience publiques sur l'environnement
- Édifice Lomer-Gouin,
- 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
- Québec(Québec)
- G1R 6A6

- **Sujet :**
- Présentation de Mémoire écrite concernant le projet de l'autoroute 30 sur l'axe de la route national 132 entre la Ville de Candiac et de Ville Ste-Catherine.
- La présente est pour vous aviser de mon objection à la construction de l'autoroute 30 en dépression de vingt cinq pieds en grande partie sur l'axe de la route national 132.
- Mais raisons vous seront dit dans les pages qui suivent, mais avant de commencer je tiens à vous dire que je suis seulement un simple citoyen qui travaille tout les jours et je n'ai pas les ressources que tout les ministères possède. Donc je n'ai pas de charte, de statistique ou tout ces autres types de documents qui en mon opinion ne serve qu'à rendre les choses plus difficiles à comprendre.
- 1-La sécurité des citoyens de nos quatre villes.
- 2- La responsabilité financière du M.T.Q. envers ses contribuables.
- 3-La pollution, l'environnement.
- 4-Entendre la voix du public.
- 5-Prévoir l'avenir.
- Ce sont ses points qui me font poser des questions très sérieuses en ce qui concerne la moralité et le code étique de nos fonctionnaires.

- **1-La sécurité publique :**

- Durant les audiences de février dernier, le M.T.Q. nous a bien montré qu'un nombre alarment d'accident se produisait sur la route 132 et seulement une autoroute en dépression pourrait nous sauver d'un éventuel cauchemar routier dans les années à venir.
- Le problèmes des accidents sur la 132 est qu'il y a trop de circulation qui ne devrait pas être là en premier lieu.

- Les camions, non locale, qui passent à des nombres croissant à tous les mois sont en grands partis la cause principale des accidents et non la route 132 elle même.
- Aussi, si le M.T.Q. pouvait faire de sorte que les lumières à l'intersection de la rue St-Pierre / Des Écluses avec la 132 soient synchroniser aussi que tout les autres lumières, beaucoup moins d'accident surviendrait.
- Il faut être logique, les accidents sont causés par des conducteurs locaux qui sont en retard justement par tous ces véhicules en transit qui ne devrait pas être sur la route 132.
- Le M.T.Q. nous a informé que si le tracé Nord est adopté il y aura en 2016 :
- 70,000 véhicules sur la 30 et 23,000 sur la 132 donc 93,000 véhicules.
- Si elle passe au sud il y aura en 2016 :
- 34,000 véhicules sur la 30 et 50,000 sur la 132 donc 84,000 véhicules.
- Donc nous avons perdu 9,000 véhicules à quelque part... le M.T.Q. nous informe que ces véhicules ont pris une autre route pour se rendre à leur destination tout bonnement.
- Nous sommes informées que le nombre d'accident est reliev au débit de véhicules sur la route.
- Donc si on diminuait le nombre de véhicule lourd qui provienne des E.U. par la route 15 via la route E.U. 87 vers le pont Mercier et ceux qui viennent de Châteauguay à Brossard et vis versa ainsi que tous ceux circulent du Nouveau Brunswick vers l'Ontario en ce moment via la route 20, la 30 actuel et finalement la 132 pour aller vers le pont mercier.
- Ce pont Mercier qui aura quatre voies(2 voies de la 30 et 2 des voies de services de la 132) réduit à deux voies pour en devenir qu'un avec une lumière en haut du pont. Mais il ne faut pas s'alarmer car le M.T.Q. nous dit seulement une fois en cents ans une tempête de neige ou une fois en milles ans une pluie viendrait nous causer des problèmes de sorte que la circulation du pont Mercier viendrait refouler sur le tracé Nord en dépression si elle est adoptée.
- Si tous ces véhicules qui sont en transit passeraient sur le tracé au sud, il y aurait une diminution considérable de circulation sur la route 132 donc moins d'accidents.
- La nappe phréatique est, selon les personnes spécialisées à douze pieds environs, si cela est vrai, il y aura des ruissellements en permanence qui pourrait aller sur la route en dépression. Ceci causerait durant les mois plus froids un véritable danger. Je m'explique, les chemins qui passent par-dessus la route en dépression donneront toujours une zone d'ombrage là où glace noire pourrait se former ainsi causer des accidents par des conducteurs qui profitent d'une route à vitesse rapide et aussi par des véhicules lourds, surtout ceux qui viennent des E.U. ou de l'Ontario et qui n'ont pas les pneus appropriés pour les hivers là où les hivers sont souvent plus doux.
- Juste un point qui laisse réfléchir, à tout les années le M.T.Q. annonce de conduire de façon prudente car la glace noir est un grand danger.
- Au E.U. la pratique courante dans les grosses villes est de faire des voies de contournements en dehors des villes et non de passer dans des milieux urbains. Ces informations me sont données par des camionneurs que je connais qui vont au E.U. à tout les semaines et non de chartes ou autres donnés de ministères quelconques.

- Durant les audiences de février, on a dit que se sont les entrées et les sorties sur les autoroutes qui sont les endroits où les accidents se produisent. Donc sur le tracé Nord, il y a cinq intersections, ce qui ferait 100% (5/5).
- Sur le tracé sud, il y en a que deux, ce qui fait 40% (2/5) donc 60% de moins d'accidents.

• **2-La responsabilité Financière du M.T.Q. :**

- Depuis des années le projet de l'autoroute 30 est un sujet qui vient et part ne laissant jamais une décision finale mais malgré cela, il y a eu des millions de dollars de nos taxes qui ont été dépensés pour arriver au point où nous sommes. *Nulle part* est le résultat qui est devant nous.
- Les personnes qui sont en charge de ces projets sont chanceuses de ne pas être au privé comme moi car ça ferait longtemps que mes patrons actuels et précédents les auraient mis à la porte pour avoir tant fait et si peu de résultat.
- Il faut que ça arrête, nos taxes ne sont pas la propriété de ces fonctionnaires qui font ce qu'ils veulent en tout temps. Même si leurs ministres leur disent une chose, leur responsabilité morale et un code d'éthique envers les citoyens devaient faire de sorte que la politique n'est pas celle qui gagne nécessairement. Il faut que notre argent soit utilisé au maximum de sa valeur.
- Donc selon les chiffres donnés en février derniers:
- Le tracé Nord est de \$178.M avec un minimum de quatre ans de construction.
- Le tracé sud est de \$104.M avec deux ans de construction.
- Aussi le coût d'entretien et nettoyage durant les mois d'hivers sont des chiffres qui me semblent plus ou moins difficiles à comprendre. Je prends seulement comme exemple la route actuelle de la 30 entre Châteauguay et Ste-Catherine qui est à la surface zéro si on peut la dire ainsi. Comparer à l'autoroute Décarie qui est en dépressions sur toute sa longueur ?
- Si on regarde ces deux autoroutes lequel est le moins à maintenir?

• **3- La pollution, l'environnement :**

- Les deux millions de camions additionnels qui seront de passages vont augmenter :
- 1) Le bruit.
- 2) L'émission de monoxyde de carbone.
- 3) Le risque d'accident comprenant des véhicules lourds ainsi que ceux avec des produits toxiques.
- 4) Notre santé mentale et physique en aura touché à un point que personne ne peut vraiment définir et ceci est inacceptable.
- Il ne faut pas se cacher la vérité, plus il y a de dépit, plus cela augmente. Il ne faut pas mettre notre sécurité ainsi que celle de notre environnement en danger quand nous pouvons choisir une route alternative.

• **4- Entendre la voix publique :**

- Le M.T.Q. dit que cela fait trente ans et plus que ce tracé historique existe donc ils sont trente ans en retard. Le besoin et la possibilité de l'autoroute 30 sur l'axe de la route 132 a totalement dépassé. La population de Candiac, Delson, St-Constant et de Ste-Catherine ont signé une pétition de 14,000 noms qui disent bien que cette option n'est pas désirée à cet endroit.
- Donc on devrait écouter M. Jo et Joséphine tout le monde qui dit qu'il ne veut pas de ce choix.

